

INDICATION DU GESTIONNAIRE DU REGISTRE ÉLECTRONIQUE NUVOLA

POUR CHANGER LE MOT DE PASSE:

1) LE MOT DE PASSE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT CHANGÉ TOUTS LES 3 MOIS (TOUTEFOIS QUELQUES JOURS AVANT L'EXPIRATION).

2) CONSERVEZ TOUJOURS LE DERNIER MOT DE PASSE (SUR LE CALENDRIER OU SUR UN AGENDA) CAR LE SYSTÈME LE DEMANDE POUR ENTRER UN NOUVEAU MOT DE PASSE

3) LE MOT DE PASSE DOIT ÊTRE DIFFÉRENT DU DERNIER MÊME POUR UN SEUL CARACTÈRES.

4) LA LONGUEUR DU MOT DE PASSE DOIT ÊTRE AU MOINS 8 CARACTÈRES.

5) IL DOIT CONTENIR:

- AU MOINS UNE LETTRE MAJUSCULE (DE A À Z)
- AU MOINS UNE LETTRE MINUSCULE (DE A À Z)
- AU MOINS UN CARACTÈRE NUMÉRIQUE (DE 0 À 9)
- UN CARACTÈRE SPÉCIAL : ! - \$ - # - @

Pour pouvoir récupérer vos identifiants, mot de passe ou nom d'utilisateur, en toute autonomie, rendez-vous sur :

- informations d'identification oubliées?

- Et tu choisis :

1) Accédez à la récupération de mot de passe ou

2) Aller à la récupération du nom d'utilisateur (username)